

fait quelques pas, elle s'approcha de la petite porte d'un parc, dont les allées descendaient presque jusqu'au fleuve, l'ouvrit et disparut bientôt sous les arbres. Le lendemain, il revint au même endroit. Une barque était amarrée au rivage ; il s'y jeta, accompagné d'un pêcheur. La voile fut hissée aussitôt, et ils débordèrent, l'un chantant, l'autre rêvant. Ils étaient à peine à cent pas de la place d'où ils étaient partis, lorsqu'un cri déchirant retentit à leurs oreilles. Albert tourna vivement la tête.

Une barque qui les suivait à la voile, à peu de distance, venait de chavirer. Quelle chose de blanc, comme la jupe d'une robe, flottait à la surface de l'eau.

—Vite, vite, dit-il en aidant le pêcheur à manœuvrer la barque. Arrivé près de cette masse blanche, il s'élança tout habillé dans les flots, et, nageur habile, il ramena bientôt dans son canot une femme évanouie. C'était mistress Davidson. Dix minutes après, il entra chez elle, la portant, toujours évanouie, dans ses bras. Vers les quatre heures du matin du même jour, il était à genoux au chevet de son lit, où mistress Davidson reposait, une main dans ses deux mains. Il attendait avec anxiété qu'elle sortît du lourd sommeil qui avait succédé à son évanouissement.

Tout à coup, la blanche main de la malade, sur laquelle il avait, à plusieurs reprises, doucement posé ses lèvres avec de grands battements de cœur, s'agitait faiblement dans les siennes, puis deux beaux yeux noirs qu'eût fermés sans lui la mort, s'ouvrirent peu à peu, et, se tournant vers le jeune homme :

—Vous ? lui dit-elle, en retirant brusquement sa main, surprise et comme effrayée.—Et bientôt, lui tendant cette main qu'il couvrit de baisers :

—Oh ! merci, reprit-elle. Albert respirait à peine. Il voulut parler, mais si grand était le trouble de son âme qu'aucune parole ne put sortir de sa bouche. Mistress Davidson le pria alors de la quitter, ajoutant que le sommeil avait réparé ses forces et qu'elle n'éprouvait plus aucune souffrance. Le regard suppliant d'Albert Warner sembla dire : —Déjà ! Et, comme si elle eût compris sa pensée :

—Il le faut, continua-t-elle d'une voix tremblante et douce, et avec un regard qui le fit tressaillir.

Alors, il s'éloigna lentement, bien lentement, les yeux toujours fixés sur ses traits adorés, comme s'il n'eût pu s'arracher de ces lieux.

—Oh ! si vous saviez combien je vous aime ! dit-il tout à coup, incapable de se maîtriser plus longtemps ; si vous le saviez ! Les joues pâles de la jeune femme se couvrirent d'une subite rougeur.

—Partez, partez, fit-elle, et ne me revoiez jamais, je vous deviendrais fatale.

—Que dites-vous ? s'écria-t-il.

—Partez, au nom du ciel ; partez, reprit-elle.

Et du geste elle lui désigna la porte. Albert sortit après avoir laissé tomber sur elle un de ces regards dont la fugitive expression serait intraduisible.

ALPHONSE BROU.

(La fin au prochain numéro.)

HISTOIRE NATURELLE

LES ABEILLES ONT-ELLES DE L'INSTINCT OU DE LA RAISON ?

En général, il est admis que l'homme se distingue des animaux par une faculté intellectuelle spéciale, la raison.

Si l'on compare les actes des animaux inférieurs à ceux d'une organisation supérieure, on trouve de grandes différences, et ces différences montrent que l'instinct qui guide leurs actes n'est pas le même chez tous les animaux. Il doit en résulter qu'il y a différents instincts ; car, comparons les animaux inférieurs, chez lesquels le manque absolu de tous les sens se manifeste, pendant que ceux de la classe supérieure sont doués de sens du plus haut développement, et qui, à l'occasion, leur permettent de juger, d'user de circonspection dans leur défense contre le plus fort, de ruse pour saisir leur proie. Ces actes démontrent, chez ces derniers, activité, une réflexion.

Les êtres qui ne peuvent entreprendre des

actes que par la force de leurs impressions naturelles, possèdent par conséquent de l'instinct animal ou naturel. Dans cette classe, nous nommerons par exemple les *Anémones de mer*, les *Actinia* ou les *Polypes marins*, qui, attachés à un rocher sous la mer, font mouvoir leurs milliers de phalanges pour attraper leur nourriture quand ils ressentent la faim et qui, quand ils sont satisfaits, se retirent dans leur enveloppe jusqu'à ce que la faim les fasse sortir de nouveau de leur retraite et recommencer le même manège.

Chez les animaux d'un ordre supérieur, l'instinct naturel provoque aussi un usage régulier des organes, mais différentes circonstances nécessitent différentes conduites. Pour atteindre leur but dans des circonstances différentes, il faut un certain jugement, du discernement, de l'intelligence, et je voudrais appeler ce genre d'instinct, l'*instinct raisonné*. Nos abeilles sont un des types de cet instinct raisonné. Ce n'est pas l'admirable gouvernement intérieur de leurs colonies, ni la construction surprenante de leurs beaux gâteaux de cire, qui caractérisent les abeilles comme appartenant aux animaux d'un ordre supérieur, mais bien les différents changements qu'elles apportent dans la direction de leurs opérations, selon que les circonstances varient ou se modifient. Le massacre des mâles, par exemple, n'est point un acte dicté par l'instinct, car les abeilles cessent immédiatement de les tuer, si l'on rend la colonie orpheline : elles savent qu'alors les mâles sont indispensables pour séconder la jeune mère qu'elles vont élever pour remplacer celle qu'elles ont perdue. Des colonies possédant une jeune mère fécondée, un essaim secondaire par exemple, ne construisent jamais de cellules de mâle, dans la première année de leur existence, car elles savent qu'elles n'en ont point encore besoin. Le perspicace calcul des circonstances environnantes se manifeste aussi chez les abeilles, quand le printemps ayant été beau, il survient un mauvais temps prolongé qui leur fait craindre la famine, ne pouvant aller à la picorée et se procurer assez de nourriture pour leur abondant couvain. Alors, avant l'époque de l'essaimage, elles tuent les mâles ; elles en extraient les larves des cellules et se débarrassent des gourmands qui, si le temps restait mauvais et froid, deviendraient inutiles.

Si, pour une raison quelconque, la reine d'une colonie a été enlevée, les ouvrières font entendre des gémissements plaintifs et tristes, et on les voit courir dans leur ruche et au dehors avec anxiété, comme si elles cherchaient leur bien-aimée mère. Mais tous ces gémissements, ces courses affolées cessent à l'instant si on leur remet leur mère ou si on leur donne une cellule maternelle munie de larve royale. Leur émotion aussi est moins vive si la colonie, privée spontanément de sa mère, possède du couvain de tout âge ; car, quoique la perte soit très-sensible aux abeilles, elles se rappellent que l'existence de leur colonie n'est pas complètement compromise puisqu'elles ont encore le moyen de remplacer la mère perdue. Il en résulte que les abeilles reconnaissent la position dans laquelle elles se trouvent, et qu'elles y conforment leurs actes selon les circonstances ; c'est là une preuve de leur jugement et de leur judicieuse clairvoyance !

Quand les abeilles veulent s'introduire dans une ruche étrangère, elles sont repoussées ou tuées par les habitants ; de même qu'une abeille-mère qui est introduite dans une colonie orpheline risque d'être tuée si l'homme n'emploie pas un moyen préservatif. Les abeilles refusent instinctivement tout ce qui n'appartient pas à leur société. Mais, peu à peu, les abeilles reconnaissent combien une reine leur est indispensable : leur colère se change bientôt en bienveillance, et la nouvelle mère est, à la fin, accueillie avec joie. Ceci est-il de l'instinct ?

Une preuve de la vie intellectuelle des abeilles, c'est qu'elles possèdent aussi de la passion. Si deux reines se rencontrent dans une colonie, elles se livrent un combat acharné jusqu'à ce que l'une des combattantes succombe. La haine, qui leur fait commettre cette violence, ne peut être évidemment considérée comme le résultat de l'instinct, provoqué par le sentiment du bien-être de la colonie entière ; car il n'y a pas de raison pour que, dans une colonie d'abeilles, il ne puisse exister plusieurs mères ensemble, comme c'est le cas chez les fourmis, et une telle institution ne serait évidemment que profitable pour le bien-être général de la colonie. La cause de cet esprit d'exclusion ne peut être que le désir ardent d'un gouvernement autocrate, ainsi que la crainte d'être obligée, par la présence insupportable d'une rivale, d'abandonner l'habitation pour chercher un autre gîte. Les abeilles font preuve de jugement à l'égard de la ruche que l'apiculteur leur offre, et qui n'est acceptée par elles qu'après un minutieux examen. Est-elle sale, trop grande ou trop petite, pénétrée d'une mauvaise odeur ; n'offre-t-elle pas la sécurité et les garanties nécessaires au bien-être général de l'essaim, elle est abandonnée et une autre demeure, peut-être au lointain, est cherchée et choisie qui leur convient mieux.

Il est connu que si l'on donne à une colonie suffisamment d'espace pour qu'elle puisse s'étendre, c'est-à-dire si l'on agrandit la ruche, on peut empêcher qu'elle n'essaime. Si l'instinct pur et simple les obligeait seul à essaimer, un pareil procédé serait utile.

E. DE LACHER.

A propos de la loi sur l'enseignement que M. Ferry veut abolir, un écrivain du *Figaro* parle de M. de Falloux qui fit cette loi et raconte l'anecdote qui suit :

C'est dans un de ces séjours à l'étranger qu'arriva à M. de Falloux l'une des aventures les plus extraordinaires qui puissent marquer la carrière d'un homme, et qui feraient presque croire à une sorte de prédestination fatale et mystérieuse.

C'était à Londres, en 1835. En rentrant un soir, le jeune comte est prévenu qu'un Français, logé dans le même hôtel, se trouve assez gravement malade, et, dans son isolement, sollicite les bons offices d'un compatriote. M. de Falloux se rend aussitôt près de ce malade inconnu, s'intéresse à son sort, le soigne avec cordialité, et, au bout de quelques semaines, est assez heureux pour le rendre au soleil et à la santé.

—Mais vous ne savez pas même mon nom ! lui dit le convalescent d'un ton pénétré de gratitude.

—Qu'importe ! j'ai été très-heureux de venir en aide à un compatriote, et vous me trouverez toujours disposé à vous servir.

—Je me nomme Persigny ; je suis attaché au prince Louis-Napoléon Bonaparte, et je ne saurais mieux reconnaître vos soins obligants qu'en vous offrant de vous présenter à lui, dès son prochain retour de Suisse. L'avenir est là, il sera empereur ! Il cherche à rallier à sa cause des hommes jeunes et intelligents. Je vous ai assez vu pour discerner votre valeur : embrassez sa fortune, et le plus bel avenir s'ouvre devant vous...

—Je suis très-touché de vos offres, répondit en souriant le comte, mais je ne dois pas vous cacher que mes convictions politiques sont fort éloignées des vôtres et qu'il n'y a guère apparence que nous nous rencontrions jamais dans les chemins où vous êtes engagé...

—Détrompez-vous, reprit son interlocuteur avec l'accent d'une foi profonde ; —et dans l'espoir de conquérir à la cause napoléonienne un adepte aussi distingué, il se mit à développer toute la conspiration qui devait aboutir, quelques mois plus tard, à la tentative de Strasbourg, en pressant de nouveau le gentilhomme angevin d'y entrer.

M. de Falloux eut un sourire dont la grâce aimable ne voilait pas sans doute assez l'arrière-pensée, car M. de Persigny lui dit avec un accent et un geste expressifs :

—Je devine vos sentiments intimes... vous croyez que je rêve !... Eh bien ! une dernière fois, avant de nous séparer, je vous prédis que le prince Louis-Napoléon sera le maître de la France et que vous serez son ministre !... Permettez-moi, en souvenir de cette rencontre, de vous offrir plus tard votre premier portefeuille ?

—Oh ! bien volontiers ; mais, franchement, je ne crois pas que ce maroquin-là ruine jamais votre bourse !

Le voyageur revint en France ; le conspirateur retourna à ses intrigues. Treize années passèrent, emportant bien des choses et effaçant bien des souvenirs. La révolution de février renversa le trône de Louis-Philippe ; l'élection du 10 décembre éleva le prince Louis-Napoléon à la présidence, et M. de Falloux fit partie du premier cabinet formé par le nouveau pouvoir.—Ici, j'ouvre l'attrayant petit volume où l'illustre homme d'Etat vient de publier quelques fragments, trop courts, de ses Mémoires, et je lis :

« Lorsque j'entrai dans l'hôtel du ministère, et pris possession, non sans effroi, du fauteuil religieusement conservé de M. de Fontanes, le premier objet qui frappa mon regard, sur le bureau du grand maître de l'Université, fut un très-beau portefeuille de maroquin rouge, sur l'enveloppe duquel était écrit : *De la part de M. de Persigny — Souvenir de Londres, 1835.* »

Un vieillard de soixante ans, sur le banc des accusés, s'entend condamner à vingt ans de travaux forcés.

—Oh ! merci, mon président, merci, je n'espérais pas vivre tant que ça !

MÉLANGES

UN CONSEIL

En cette saison, les femmes sont parfois désoignées par l'apparition de boutons et de rougeurs au visage. Mais le remède croît à la même époque.

Les épinars sont en fleur ou vont fleurir. On préparera avec leurs fleurs une infusion dont on se baignera la figure plusieurs fois par jour.

Il est bon aussi de faire servir souvent sur la table des potages aux poireaux et des plats d'épinards. J'ai trouvé cela dans un vieux livre :

Par l'épinard et le pourreau,
Florit le lys clair de la peau.

INTELLIGENCE D'UNE PIE

Le cafetier L*** possédait, il y a quelques temps, une pie qui vivait sur le meilleur pied avec la famille et avec les consommateurs. L'oiseau profitait du moment où ces derniers quittaient la table pour s'emparer des comestibles. Un habitué, voulant essayer l'intelligence de la pie, commanda un verre de bière dont il rabattit le couvercle, et fit semblant de s'en aller. A peine eut-il fait quelques pas, que la pie fut au-dessus du verre, en fit le tour et donna un coup de bec qui souleva le couvercle ; après cela, elle but la bière. Cette même pie a appris quelques mots sans que jamais personne se soit spécialement occupé à les lui enseigner. Elle imite parfaitement le cri d'appel de *poult-poult*, par lequel on appelle les poules à la distribution de la nourriture ; cela amusait beaucoup le propriétaire de voir accourir les volailles à l'appel de la pie ; mais un jour il s'aperçut que le malin oiseau usait de ce moyen pour s'emparer des œufs, en faisant quitter le nid des couveuses.

LES CHINOIS RETOURNENT EN CHINE

Les Chinois établis en Amérique ont la coutume d'exhumer les corps de leurs compatriotes enterrés ici, et de les expédier en Chine. Cette coutume n'est pas imposée par leurs devoirs religieux, mais par les obligations formelles des compagnies auxquelles ils appartiennent et qui doivent les ramener en Chine, vivants ou morts. Le retour des ossements en boîtes convenablement étiquetées et accompagnées de certificats remplit le contrat. Pour chaque fils du Ciel qui ne serait pas ainsi remis à sa famille, la compagnie qui l'a engagé aurait à payer une somme égale à trois fois le montant du contrat.

C'est pourquoi, après un temps raisonnable, au bout de quelques mois, les fosses sont ouvertes et les ossements enlevés pour être expédiés. Le Nevada, dans le but d'arrêter l'immigration chinoise, a passé une loi qui défend d'exhumer aucun corps humain sans autorisation spéciale. Cette loi, calculée à restreindre l'invasion de l'Etat par les Mongoliens, a été adroitement évitée, et, depuis son passage, aucun Chinois n'y a été enterré avec ses os. Les compagnies ont employé d'habiles opérateurs qui enlèvent les os du corps aussitôt après la mort. Le corps est couché sur la table de dissection, la figure en bas. Des essences aromatisées sont brûlées, de l'eau de riz sanctifiée est répandue sur le cadavre, et une prière chinoise est répétée.

Alors deux opérateurs s'avancent avec leurs couteaux et pratiquent une incision de la tête le long de l'épine dorsale et le long des jambes jusqu'au talon, ainsi que sur les bras. Cela fait, les chairs sont séparées des os sur tout le corps en moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, le squelette décharné est retiré de son enveloppe. On prend les habits du défunt, le plus souvent sa seule propriété, et on en bourre le corps déossé, qui est lavé, cousu, enseveli et remis aux amis pour être enterré. Le squelette est séché au four et emballé pour être expédié en Chine.

DU PRIX DE L'IVROGNERIE EN ANGLETERRE

On a calculé qu'en Angleterre, dit M. Hippolyte Passy, l'abus des boissons absorbe par an 1,500 millions de francs, et cela, directement, sans compter les pertes indirectes dues aux châtiments, aux maladies, aux crimes et délits qu'entraîne l'ivrognerie. Si l'on tient compte aussi de ces pertes, laissant même de côté les grands centres de population, où l'alcoolisme fait tant de ravage, on arriverait, pour chaque village, à une perte annuelle de 200 à 300 francs. C'est un capital énorme qui est ainsi gaspillé et détruit, tandis que, bien employé, il pourrait servir puissamment à l'amélioration du sort des classes pauvres. Il ne faut pas oublier, en outre, que l'alcoolisme est une cause certaine de dégénérescence de la population, les enfants d'alcoolisés étant d'ordinaire malingres, souffreteux, souvent atteints de maladies organiques.

M. Passy n'hésite pas d'ajouter que, d'après le témoignage des hommes les plus compétents, l'alcool est un poison pire que l'opium. Dans l'Inde, par exemple, on a observé que l'eau de riz fait plus de mal que l'opium. Quant aux remèdes qu'on a proposés ou essayés pour combattre l'alcoolisme, ils ont été généralement inefficaces. L'élevation des droits sur les alcools n'a pas sensiblement modifié les habitudes une fois prises, et que la production abondante et à bon marché des alcools a primitivement engendrées ou favorisées. L'ivrognerie est un des principaux obstacles aux progrès moral et matériel des peuples modernes. Cependant, un homme d'Etat anglais trouva que ce vice a du bon, parce qu'il rapporte beaucoup au fisc. « Ce sont les ivrognes, aurait-il dit, qui ont payé la guerre de Crimée. »